

Ecole Primaire
Publique
Impasse des écoliers
01160 DRUILLAT

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 08/11/18**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Bernard Laugier *			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Michaël FLOQUET	*		
Maire : Jean-Luc Emin	*		
Conseillers municipaux : Carole Buffet, Karine Dopont	*	*	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Sophie Guénot		*	
Laurence Petit	*		
Katia Hayes		*	
Nadège Colomb	*		
Isabelle Blatrix	*		
D.D.E.N :		*	Absentes, non excusées
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Zecchini Cyrielle	*		Tron Stéphanie *
Pauze Laurent	*		Navarro Emilie (excusée)
Cothenet Camille	*		Benguigui Elodie *
Vitupy Sandra	*		Colliex-Martin Evelyne (excusée)
Murtin Mélanie	*		Thier Anne-Laure *
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		*	
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Christelle Lafont, Sandrine Vey	* SV	* CL	
Représentants périscolaires : Véronique Amadéi	*		
Enseignant ELCO :			
Invité : AVS Julia Poulain et Véronique Jambon	**		

Procès-verbal établi le 12 / 11 / 2018

Le président, directeur de l'école
M Floquet

Le secrétaire, (enseignant)
Nom : L Petit

Le directeur installe le conseil d'école et ouvre la séance à 18h00.

Sont excusés : Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Karine Dopont, élue à la commission enfance jeunesse, Mesdames Navarro et Colliex-Martin, représentantes des parents d'élèves, Mesdames Guénot et Hayes, enseignantes, Madame Lafont, personnel communal.

Le directeur précise que Madame Amadéi (personnel communal en charge de la cantine et de la garderie) arrivera en cours de séance.

Un tour de table est effectué pour permettre à chacun de se présenter.

1. Bilan de la rentrée 2018 :

L'école compte 125 élèves à la rentrée 2018. C'est conforme aux prévisions. Tous les élèves étaient présents le jour de la rentrée.

La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions : l'équipe était complète, les travaux demandés ont été effectués et les fournitures scolaires étaient livrées.

2. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le 12 octobre dernier. Une seule liste était constituée, avec 10 parents. Le taux de participation est de 27,38 %, un taux un peu meilleur que l'année passée.

3. Adoption du règlement intérieur :

Le document à lire est projeté. Le document n'étant pas modifié depuis l'an passé, seuls quelques points sont mis en avant. Après lecture, le document est approuvé à l'unanimité des votants.

Il sera remis en un exemplaire aux familles pour signature : un coupon réponse sera à rendre à l'école.

4. Point sur les exercices de sécurité :

Le directeur présente le nouveau Plan Particulier de Mise en Sûreté : Il est rédigé en deux parties distinctes : Une partie attentat/intrusion et une partie risques majeurs (séismes, explosions de matières dangereuses).

Cette année, la Rectrice avait demandé d'organiser l'exercice attentat/intrusion avant les vacances de Toussaint et un second exercice du PPMS avant les vacances Noël :

- Attentat intrusion : exercice de confinement dans les classes. Cet exercice a eu lieu le lundi 24 septembre et s'est bien déroulé. Les élèves étaient informés de sa tenue.
- Séismes : l'exercice aura lieu avant les vacances de Noël.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 17 septembre. Il s'est bien déroulé. Les enfants étaient informés des conditions de déroulement de l'exercice. Un second exercice aura lieu au cours du second trimestre. Toutefois, les enseignants informent la Municipalité que le signal sonore est peu audible dans certaines classes quand les élèves travaillent en groupe et que le volume sonore est un peu élevé. Cela a été signalé à la société chargée de la maintenance du matériel de sécurité. Pour eux, le volume sonore des émetteurs sonores est conforme à la réglementation. Mais les tests ont toujours lieu hors de présence des enfants dans un bâtiment vide et silencieux.

5. Point sur le compte-rendu financier de la coopérative scolaire :

La coopérative scolaire est bénéficiaire de 163.37 € sur l'année scolaire 2017-2018. Cela devrait permettre de financer en partie l'achat de cycles choisis dans le cadre du conseil de délégués. La coopérative détient 730.06 € sur son compte au 1^{er} septembre 2018.

6. Projection pour la rentrée prochaine :

La rentrée se prépare déjà. Voici les premiers éléments connus : 123 élèves attendus. Effectifs stables en prévision. Le directeur demande à chaque famille ayant connaissance d'enfants scolarisables à la rentrée prochaine de se faire connaître afin d'affiner au mieux les prévisions d'effectifs.

7. Présentation des projets à venir :

Pour l'école :

- Un projet « voix, vois, voie » réunira les classes de l'école cette année : travail avec Mathilde Lagrange et Evanne Zissler, musiciennes intervenantes en éducation musicale. Ce projet a commencé avec la présentation d'un spectacle aux enfants le jeudi 18 octobre. Ce spectacle a été créé avec l'aide de leurs collègues sur ce thème et a été présenté dans toutes les écoles de la communauté de communes qui participent au projet. Ce projet est en lien avec la semaine culturelle de la COMCOM. Les classes travailleront différemment avec les musiciennes intervenantes : des séances moins nombreuses mais plus longues. Les maternelles travailleront autour de l'album « La chasse à l'ours ». Les classes de cycle 2 travailleront autour de la création sonore puis de l'opéra. La classe de cycle 3 travaillera autour de la création sonore puis de la voix à travers l'Histoire.

Par classe :

- Les classes de PSMS et MSGS travailleront autour de l'album « La chasse à l'ours ». Elles participeront à une projection du film d'animation « La chasse à l'ours ». Les MS GS iront au théâtre en février voir un spectacle autour de l'opéra.
- La classe de CP CE1 a entamé une correspondance avec une classe de l'école de Douvres. Une rencontre avec les correspondants est prévue le 7 mai prochain. La classe ira aussi au théâtre en février voir le spectacle autour de l'opéra.
- La classe de CE1CE2 ira aussi au théâtre voir ce spectacle autour de l'opéra. Le projet aquarium continue. La classe ira peut-être à Pérouges à la fin de l'année.
- La classe de CM1CM2 a préparé la commémoration du centenaire de l'armistice en créant une exposition sur la guerre et en préparant un chant pour la cérémonie. Le projet Cross du collège a été annulé suite à une erreur du transporteur qui n'a pas planifié notre déplacement malgré la réservation de notre part.

8. Questions diverses :

- Cross du collège : une famille regrette que les élèves n'aient pas pu participer. Les explications ont été données précédemment.
- Pourquoi les élèves vont-ils à la piscine Carré d'Eau à la place de celle d'Ambérieu alors que cela prend beaucoup plus de temps sur les apprentissages scolaires ? Le Maire répond que pour l'année 2018-2019, les CE1 sont concernés. C'est une volonté politique de l'agglomération. Les séances et le transport sont financés à 100 % par l'agglomération. Cela correspond donc à une dépense importante en moins pour la Mairie. Le Maire précise que dans le futur, ce sont les CE1 et les CM1 qui seront concernés, et possiblement à la piscine Plein Soleil, plus proche de nous.

Les élus entendent bien la difficulté liée à l'éloignement. Le directeur rappelle qu'une rencontre a eu lieu avec la commission scolaire en septembre pour faire le point sur l'intérêt pédagogique discutable de ces séances : 2 heures de transport pour 40 minutes de natation. La natation est une activité obligatoire dans les programmes scolaires. Mais pas à n'importe quel prix... Il a été décidé d'essayer cette année. L'école a demandé au centre nautique d'Ambérieu de conserver un créneau pour l'école pour l'an prochain si besoin. L'école a par ailleurs demandé au Sou des écoles s'il pouvait financer des séances pour les CM1CM2 afin de leur faire passer l'Attestation Scolaire Savoir Nager, obligatoire en fin de cycle 3. Le Sou des écoles a donné son accord. Les parents d'élèves interrogent ce choix car ces élèves ont eu déjà 3 années de piscine et que le Sou des écoles vient ici pallier une dépense qui incombe au collège ou à la mairie. L'équipe enseignante en discutera en interne.

- Des travaux de réfection de la toiture ont eu lieu pendant les vacances scolaires d'automne et se sont achevés lundi 5 novembre à cause de l'épisode neigeux qui a décalé les interventions. Il a été nécessaire d'évacuer les locaux scolaires l'après-midi car des fumées se dégagnaient dans l'école lors du bitumage du toit terrasse. L'équipe enseignante a sollicité l'Inspecteur de circonscription qui a ordonné l'évacuation. Des classes se sont déplacées ensuite à la salle des fêtes, d'autres sont restées dans la cour de récréation.
- Diverses petites réparations sont à effectuer : sonnette de l'école qui ne fonctionne plus, des coupures d'électricité récurrentes (liées aux fuites du toit terrasse)... cela a été noté par la Mairie.

Le directeur lève la séance à 20h00.

Le directeur, Michaël Floquet

